

Formation continue
Experts et Laboratoires « sols »

25 novembre 2015

CERTIFICAT DE CONTRÔLE DU SOL



Bénédicte DUSART

Département du Sol et des Déchets - *Direction de l'Assainissement des Sols*

benedicte.dusart@spw.wallonie.be



OBJECTIFS



Contenu- Elaboration

- Après EO
- Après EC
- Après EF



PLAN



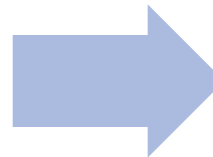


OBJECTIFS

GESTION
DES
RISQUES

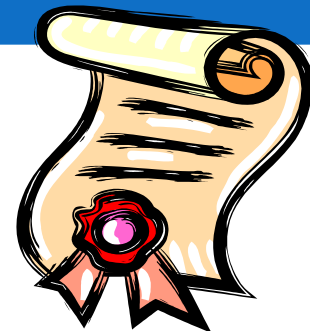


POLLUTIONS
RESIDUELLES



CONTRAINTES
DURABLEMENT
LIEES A LA
PARCELLE

MTD





Contenu- Elaboration après EO



Pas de pollution

Toutes les sources potentielles recherchées et vérifiées au sein de la parcelle ou partie de parcelle.

Etude d'orientation

Etude de caractérisation

Projet d'assainissement

Travaux et surveillance

Evaluation finale





Contenu- Elaboration après EC

Proposition de CCS

1. IDENTIFICATION DE LA PARCELLE

2. IDENTITÉ DU DETENTEUR DU CERTIFICAT

3. ZONES, AFFECTATION(S) ET USAGE(S)

4. ETAT DU SOL, SÉCURITÉ ET DE SUIVI

5. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

6. VALIDITÉ – OBLIGATIONS À CHARGE DU TITULAIRE

PLAN DE LOCALISATION DE LA PARCELLE, DES ZONES ET DES INFRASTRUCTURES À CONSERVER ET À ENTREtenir





Contenu- Elaboration après EO

DOCUMENTS DE REFERENCE

Le présent certificat de contrôle du sol est délivré sur base des documents suivants :

- Etude d'orientation référencée , réalisée par l'expert agréé , approuvée
- Etude de caractérisation référencée , réalisée par l'expert agréé , approuvée
- Extrait de la matrice cadastrale : datée du

IDENTITE DU DETENTEUR DU CERTIFICAT

LE PRESENT CERTIFICAT DE CONTROLE DU SOL EST DELIVRE A :

en tant que

Adresse
N° d'entreprise

6. VALIDITE – OBLIGATIONS A CHARGE DU DETENTEUR / PROPRIETAIRE

L'ENSEMBLE DES OBLIGATIONS LIEES AUX MESURES DE SECURITE ET DE SUIVI SONT A CHARGER DU DETENTEUR DU CERTIFICAT.

TOUT USAGE OU MODIFICATION DE LA CONFIGURATION DES LIEUX CONTRAIRE AUX DISPOSITIFS EN VIGUEUR EN MATIERE DE SECURITE ET DE SUIVI ENTRAINENT LA RESPONSABILITE DU DETENTEUR DU CERTIFICAT.

SI LA PARCELLE FAIT L'OBJET D'UNE MISE A DISPOSITION A UN TIERS (EXPLOITANT, LOCATAIRE, PROPRIETAIRE S'ENGAGE A INFORMER LES OCCUPANTS DU CONTENU DU PRESENT CERTIFICAT.

Délivré à Namur, le

PLAN DE LOCALISATION DE LA PARCELLE, DES ZONES ET DES INFRASTRUCTURES A CONSERVER ET A ENTREtenir





Contenu- Elaboration après EO



PARTIE DE PARCELLE

- PÉRIMÈTRE :
un seul tenant / ensemble cohérent d'installations
- CCS « PARTIEL »
=> CONSÉQUENCES !
- PLAN DU CCS DOIT IDENTIFIER LA PARTIE DE PARCELLE





Contenu- Elaboration après EC



*assainissement
déclaré non nécessaire*



Pollutions résiduelles

↓
Etude d'orientation



Etude de caractérisation



Projet d'assainissement



Travaux et surveillance



Evaluation finale





Contenu- Elaboration après EC

Proposition de CCS

1. IDENTIFICATION DE LA PARCELLE
 2. IDENTITÉ DU DETENTEUR DU CERTIFICAT
 3. ZONES, AFFECTATION(S) ET USAGE(S)
 4. ETAT DU SOL, MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SUIVI
 5. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
 6. VALIDITÉ – OBLIGATIONS À CHARGE DU TITULAIRE
- PLAN DE LOCALISATION DE LA PARCELLE, DES ZONES ET DES INFRASTRUCTURES À CONSERVER ET À ENTREtenir





Contenu- Elaboration après EC

4.

ETAT DU SOL, MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SUIVI

Valeurs particulières pour tous les polluants $>$ VS

Mesures de sécurité

Tous les cas : remaniement des terres + hypothèses ER +...

Mesures de suivi



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Service public de Wallonie



Contenu- Elaboration après EC

4.

ETAT DU SOL, MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SUIVI

Valeurs particulières pour tous les polluants $> VS$
= **cc représentatives de la pollution à un niveau $> VS$ pour l'usage considéré**

- Par zone (tache pollution- remblai)
- Identification des zones sur plan + légende

PAS DE FORAGES (sauf piézo nécessaires au suivi) et résultats sur plan





Contenu- Elaboration après EC

4.

ETAT DU SOL, MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SUIVI

Mesures de sécurité *destinées à maîtriser les effets d'une pollution du sol ou à en prévenir l'apparition.*

= ensemble de précautions et d'interdiction sur la manière d'utiliser, d'entretenir, de construire ou d'aménager le sol compte tenu de la présence de polluants

= dispositions qui vont permettre de s'assurer que les conditions (usage, configuration des lieux, profondeur de la pollution,..) sur lesquelles il a été conclu que la pollution résiduelle n'engendrait pas de risques soient maintenues de manière pérenne.





Contenu- Elaboration après EC

4.

ETAT DU SOL, MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SUIVI

Mesures de sécurité

- non remaniement des terres polluées sans précautions particulières
- Hypothèses ER (maintien dalle de béton EXISTANTE...)
-



Mesures dont le caractère pérenne doit être garanti afin de s'assurer de la maîtrise des risques.

Localisation sur plan des infrastructures nécessaires



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Contenu- Elaboration après EC

4.

ETAT DU SOL, MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SUIVI

Mesures de suivi *visant à s'assurer de la maîtrise des risques et de l'efficacité des mesures de sécurité ou des actes et travaux d'assainissement du sol.*

- monitoring....

Localisation sur plan des infrastructures nécessaires



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



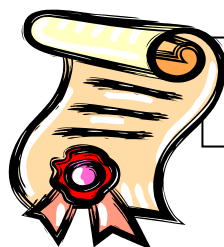
Service public de Wallonie



Contenu- Elaboration après EF



Pollutions résiduelles



Certificat

↓
Etude d'orientation

↓
Etude de caractérisation

↓
Projet d'assainissement

↓
Travaux et surveillance

↓
Evaluation finale





Contenu- Elaboration après EF

Proposition de CCS

1. IDENTIFICATION DE LA PARCELLE

2. IDENTITÉ DU DETENTEUR DU CERTIFICAT

3. ZONES, AFFECTATION(S) ET USAGE(S)

4. ETAT DU SOL, MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SUIVI

5. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

6. VALIDITÉ – OBLIGATIONS À CHARGE DU TITULAIRE

PLAN DE LOCALISATION DE LA PARCELLE, DES ZONES ET DES INFRASTRUCTURES À CONSERVER ET À ENTREtenir





Contenu- Elaboration après EF

4.

ETAT DU SOL, MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SUIVI

Valeurs particulières pour tous les polluants $> VS$

- Par zone (tache pollution- remblai)

-Identification des zones sur plan + légende

MCS(FT)

Pollutions résiduelles : • • •

1. Pollutions laissées en place au terme EC (pas de MG)
2. Pollutions résiduelles au terme de l'assainissement

Valeurs particulières : confirmées/ recalculées en considérant les résultats complémentaires (paroi/fonds fouille) , mouvement terres...



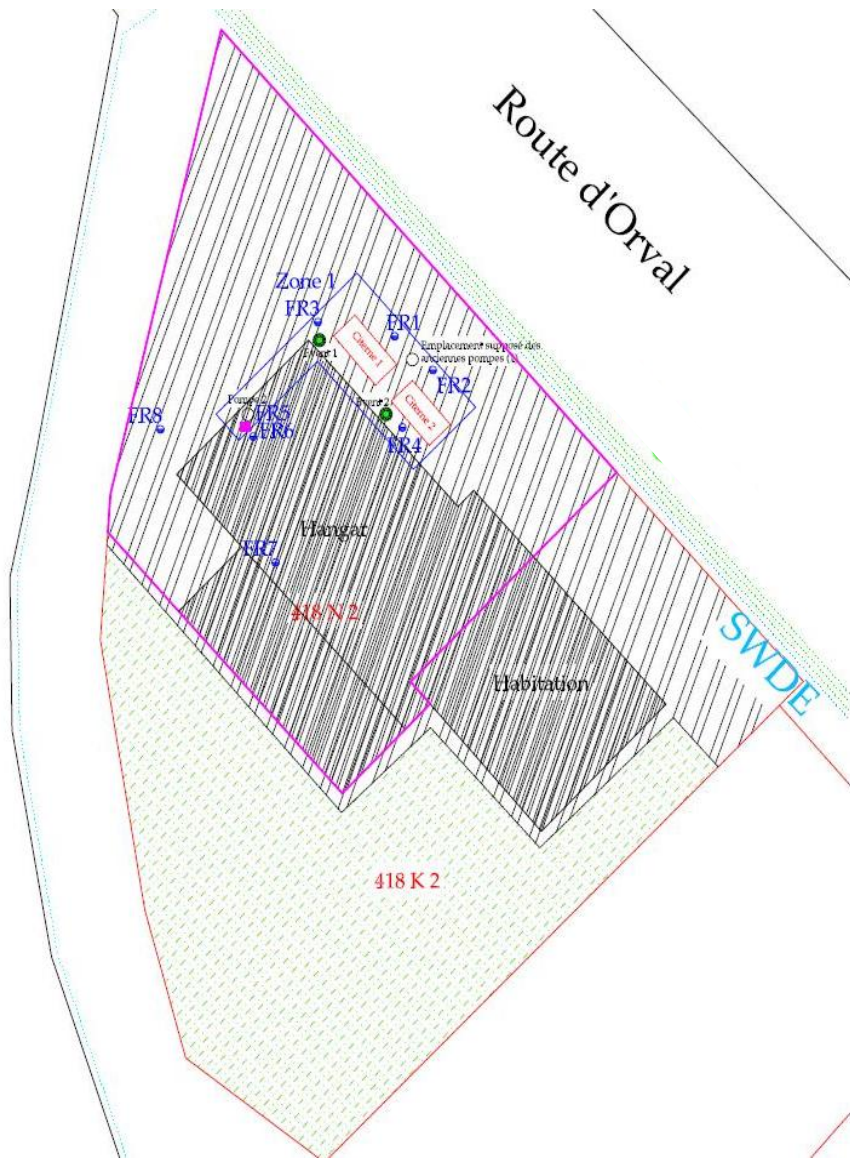


PLAN

- TEXTE du CCS au format Word
- PLAN au format PDF- A4 comprenant:
1 plan de localisation de la parcelle (2/3 de la page)

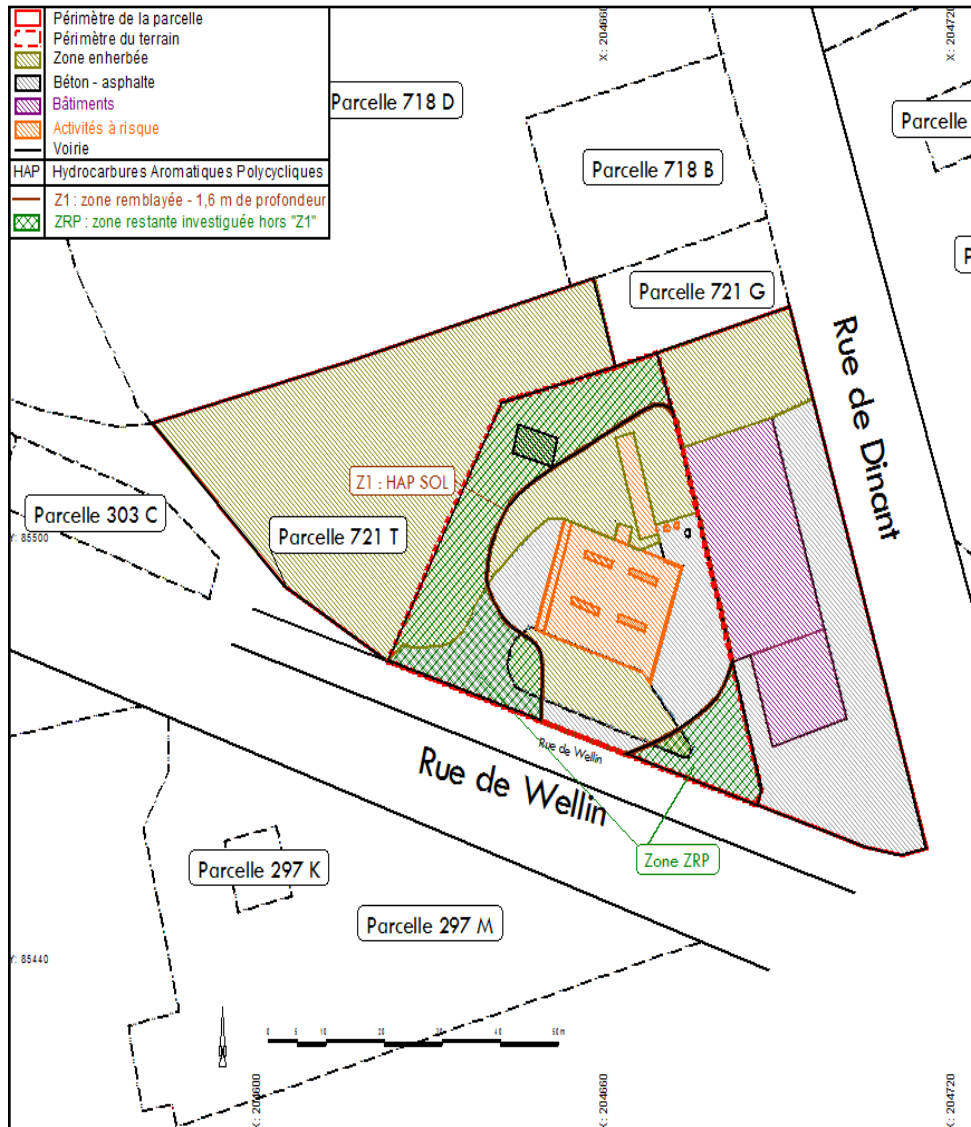
- *Fond cadastral avec délimitation claire de la zone concernée par le CCS*
- *Parcelle concernée et parcelles voisines + numéros*
- *zones, infrastructures **à conserver***
- *échelle graphique*
- *Orientation « nord »*
- *légende*





- Fond cadastral 👍😊
- Zone concernée par le CCS 👍😊
- Parcelle concernée et parcelles voisines + numéros 🙄👉
- Zones 🙄👉
- Infrastructures à conserver 🙄👉
- Echelle graphique 🙄👉
- Orientation « nord » 🙄👉
- Légende 👍😊

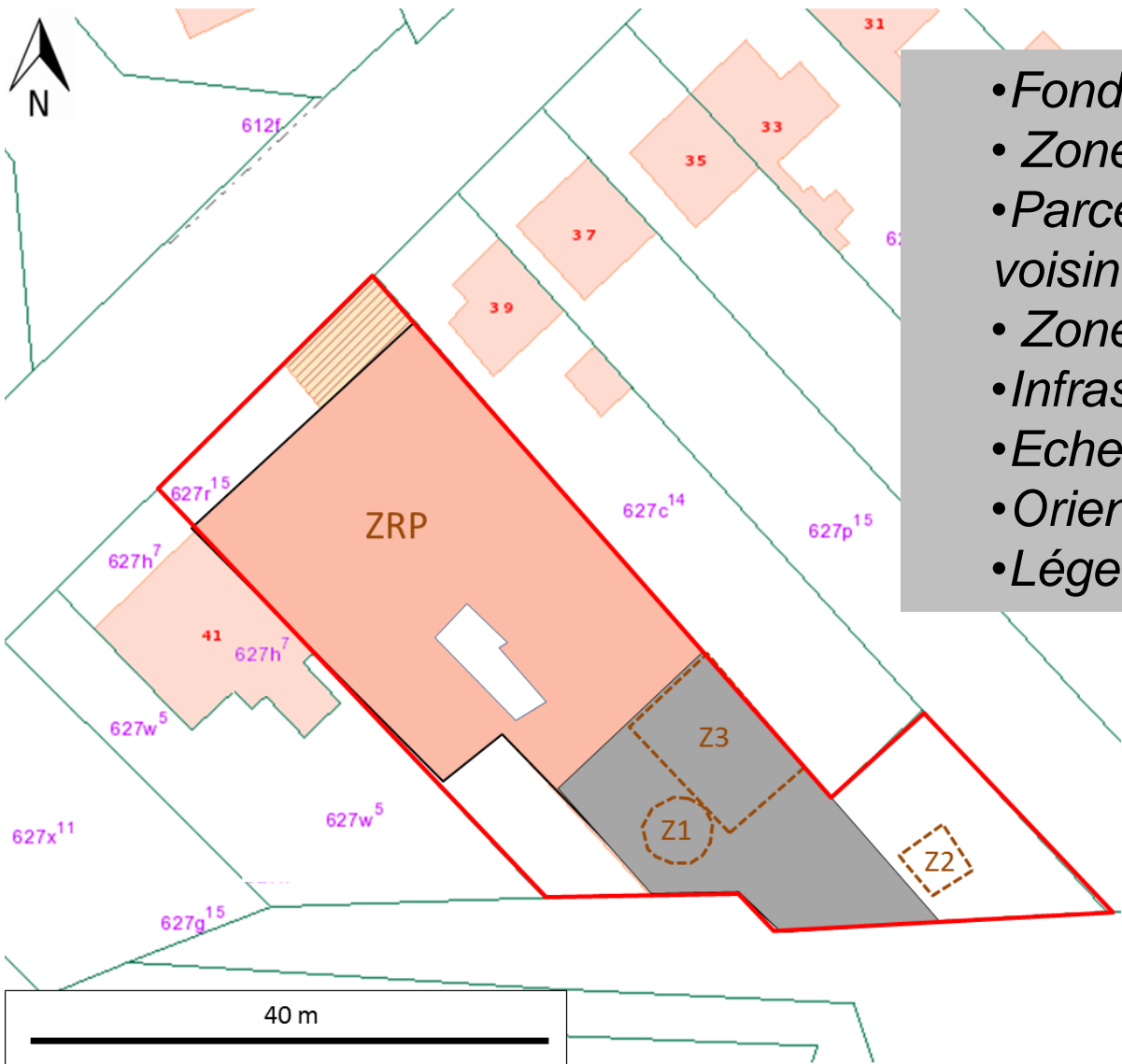




- *Fond cadastral* 🇩🇪 😊
- *Zone concernée par le CCS* 🇩🇪 😊
- *Parcelle concernée et parcelles voisines + numéros* 🇩🇪 😊
- *Zones* 🇩🇪 😊
- *Infrastructures à conserver* 🇩🇪 😊
- *Echelle graphique* 🇩🇪 😊
- *Orientation « nord »* 🇩🇪 😊
- *Légende* 🇩🇪 😊

	Périmètre de la parcelle
	Périmètre du terrain
	Zone enherbée
	Béton - asphalte
	Bâtiments
	Activités à risque
	Voirie
HAP	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques
	Z1 : zone remblayée - 1,6 m de profondeur
	ZRP : zone restante investiguée hors "Z1"




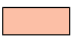




- *Fond cadastral* 👍😊
- *Zone concernée par le CCS* 👍😊
- *Parcelle concernée et parcelles voisines + numéros* 👍😊
- *Zones* 👍😊
- *Infrastructures à conserver* 👍😊
- *Echelle graphique* 👍😊
- *Orientation « nord »* 👍😊
- *Légende* 👍😊



Légende

-  Parcelle concernée par le CCS
-  Zones
-  Infrastructure à entretenir (dalle de béton)
-  bâtiment





PLAN

OUI	NON
<i>Zone concernée par le CCS + n° parcelle</i>	<i>Forages sauf piézo(suivi)</i>
<i>Zones de pollution parcelles voisines + numéros</i>	<i>Concentrations-polluants revêtement (si ≠ infrastructures à conserver)</i>
<i>Infrastructures <u>à conserver</u></i>	<i>zones suspectes / installations à risques</i>
<i>Echelle graphique -Orientation « nord »</i>	
<i>Légende</i>	
<i>Bâtiments /Citernes inertées</i>	



Formation continue
Experts et Laboratoires « sols »

25 novembre 2015

CERTIFICAT DE CONTRÔLE DU SOL

Bénédicte DUSART, Directrice, DAS

MERCI DE VOTRE ATTENTION

***A SUIVRE : Contenu du rapport de base et autres notions
de substances dangereuses
(Joëlle BINON, Attachée, DAS)***